

## Feuille de route Wallonie-Pays-Bas : approfondir les relations entre voisins et amis

Lors d'une visioconférence en novembre 2020, le Ministre-Président de la Wallonie, Monsieur Elio Di Rupo, et le Secrétaire d'Etat néerlandais aux affaires intérieures, Monsieur Raymond Knops, ont exprimé leur ambition de renforcer la coopération entre les Pays-Bas et la Wallonie.

La présente feuille de route, adoptée à l'occasion de la rencontre à La Haye le 7 juin 2022 entre le Ministre-Président des Pays-Bas, Monsieur Mark Rutte, et le Ministre-Président de la Wallonie, Monsieur Elio Di Rupo, entend contribuer à cet objectif.

Compte tenu de la répartition des compétences au niveau belge, le développement de relations fortes entre les Pays-Bas et les gouvernements des entités fédérées belges est important pour les Pays-Bas, en plus des excellentes relations entretenues avec le Gouvernement fédéral de la Belgique.

La Wallonie et les Pays-Bas sont des voisins et des amis et partagent une frontière d'environ 30 kilomètres qui traverse l'Euregio Meuse-Rhin. Ils sont par ailleurs également liés par leur appartenance commune à l'Union Benelux, ainsi qu'à l'Union européenne.

L'entretien de bonnes relations est source d'opportunités pour le développement des échanges bilatéraux, mais également pour améliorer la qualité de vie dans les bassins transfrontaliers et les régions frontalières comme la crise du COVID-19 vient encore de le souligner.

En 2021, les Pays-Bas ont exporté pour 4,85 milliards d'euros vers la Wallonie, la Wallonie a exporté quant à elle pour 4,97 milliards d'euros directement vers les Pays-Bas.

Les principaux secteurs des échanges commerciaux entre les Pays-Bas et la Wallonie sont les produits des industries chimiques et produits pharmaceutiques (2,38 milliards d'euros en 2021) et les métaux communs et ouvrage de ces métaux (2,05 milliards d'euros en 2021). Il y a également de nombreux échanges commerciaux de produits alimentaires, de produits plastiques et d'animaux vivants et produits du règne animal.

En s'accordant sur cette feuille de route, les gouvernements wallon et néerlandais entendent renforcer les effets « *spill-over* » au-delà des zones transfrontalières dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la santé publique, l'emploi, la recherche et l'innovation, notamment dans le secteur digital (en ce compris l'intelligence artificielle), l'environnement, l'aménagement du territoire, et la mobilité.

### 1. Programme d'activités entre la Wallonie et les Pays-Bas

La Wallonie et les Pays-Bas s'engagent à réaliser les activités suivantes au cours des deux prochaines années :

1. L'organisation de **rencontre(s)** entre le Ministre-Président des Pays-Bas et le Ministre-Président de la Wallonie et, en fonction de l'intérêt, d'un ministre néerlandais en Wallonie ou d'un ministre wallon aux Pays-Bas.
2. Des **consultations annuelles** sur les **développements politiques au niveau européen** (notamment dans le domaine de la politique de cohésion, de l'énergie et du climat, de l'environnement) et sur les échanges bilatéraux. S'agissant des dossiers européens, la Wallonie et les Pays-Bas s'engagent spécifiquement à renforcer les contacts entre le Représentant permanent néerlandais auprès de l'UE et le Délégué Général de la Wallonie auprès de l'Union européenne. Concernant les échanges bilatéraux, les contacts seront renforcés entre l'Ambassadeur des Pays-Bas à Bruxelles et

l'Administrateur général de l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX) et de Wallonie-Bruxelles International.

3. Renforcer **l'échange de bonnes pratiques** en matière de gestion de l'eau (en ce compris hydrologie et qualité de l'eau) ; d'économie circulaire ; de chaînes alimentaires durables (en ce compris l'agriculture biologique, l'alimentation et la santé); de mobilité intelligente et durable (infrastructure cyclable), de mobilité zéro émission, de déploiement de l'infrastructure de recharge électrique, de développement de l'hydrogène « vert », de logistique urbaine durable et de développement portuaire et aéroportuaire.
4. Un « Handelsdag » rassemblant des **entreprises wallonnes et néerlandaises**, éventuellement lié à une visite de travail (point 1) ou à une consultation (point 2). Le développement de contacts, en ce y compris au niveau des pôles de compétitivité, est considéré comme prioritaire dans les domaines suivants:
  - o la santé ;
  - o le spatial ;
  - o la gestion de l'eau ;
  - o l'agriculture biologique ;
  - o le numérique (en ce compris l'intelligence artificielle).
5. Mise en place d'une **structure d'échanges et de dialogue** qui se réunira une à deux fois par an physiquement pour aborder les **questions frontalières liées à l'aménagement du territoire et à l'environnement**.
6. Organiser un **partage des enseignements suite aux importantes inondations causées par les précipitations de juillet 2021**.

## **2. Activités entre la Wallonie et les Pays-Bas dans le cadre de l'Euregio Meuse-Rhin**

La Wallonie s'inscrit dans une logique de partenariats avec des régions proches, similaires ou complémentaires. A cet égard, elle entend notamment poursuivre son engagement actif avec la Province néerlandaise du Limbourg dans le cadre de l'Euregio Meuse-Rhin.

L'intensification des contacts économiques, scientifiques (recherche appliquée) et culturels (industries culturelles et créatives) avec la Province néerlandaise du Limbourg est considéré comme prioritaire.

Les Pays-Bas et la Wallonie se réjouissent à cet égard de l'agenda adopté par la Province néerlandaise du Limbourg sur la coopération avec la Wallonie.

Le Programme Interreg Meuse-Rhin est l'un des cadres les plus importants structurant les relations entre de multiples acteurs de part et d'autre de la frontière. Cette dynamique, forte de nombreux projets transfrontaliers, constitue une base solide que la Wallonie et les Pays-Bas entendent renforcer davantage.

La région transfrontalière entre la Wallonie et les Pays-Bas, au cœur de l'Europe, offre de nombreuses possibilités de développer une économie de la connaissance de premier plan, notamment grâce à la présence d'universités renommées, d'hôpitaux universitaires, de plusieurs écoles supérieures et d'instituts de recherche et de connaissances de pointe.

**La Wallonie et les Pays-Bas entendent ainsi continuer à encourager, à l'instar de ceux déjà développés ces dernières années :**

- **les partenariats visant à améliorer encore les connaissances en matière de santé dans des domaine de pointe**, tels :
  - le projet « **Euradiomics** » dont l'objectif est d'assurer une commercialisation durable ainsi que la production d'outils radiomiques de manière continue, ce qui permettra l'analyse d'images médicales standards pour le diagnostic ;
  - le projet « **Oncocare** » qui contribue au développement de l'infrastructure eurégionale nécessaire pour partager et diffuser les connaissances en matière de traitements oncologiques ;
  - Les initiatives majeures en vue de créer un **Centre Eurégional de Chirurgie Pédiatrique**, grâce à la collaboration entre le Centre médical universitaire de Maastricht (MUMC+), la Clinique CHC MontLégia, le CHR de la Citadelle de Liège et l'Uniklinik Aachen, qui vise à fournir des soins chirurgicaux pédiatriques durables et de haute qualité dans l'Eurégio Meuse-Rhin ainsi que le **Centre Eurégional du Microbiome**, regroupant des scientifiques des Universités de Liège, Maastricht et Aix-la-Chapelle.
  
- **les partenariats en matière de recherche et d'innovation** tels :
  - le projet « **Acoma** » qui cherche à accélérer la fabrication avancée de composites en interaction étroite avec les entreprises ;
  - le projet « **Blockchain4Prosumers** » qui vise à utiliser la technologie de la blockchain au bénéfice des citoyens prosumers ;
  - les projets « **ET2SMEs** » et « **E-TEST** » visant à accompagner les efforts du territoire pour accueillir le Télescope Einstein.
  
- **les partenariats pour répondre aux crises** tels :
  - la mise en place de la cellule d'Intervention de Crise de l'Euregio Meuse-Rhin « **EMRIC** », accord de coopération unique en son genre entre services publics responsables, chacun sur leur territoire, de la sécurité en matière de service incendie, de secours technique et de soins d'urgence ou encore de lutte et de gestion des catastrophes et des situations de crise ;
  - le projet « **Pandemric** » qui implique la Province de Liège et l'Université de Maastricht et a pour objectif de tirer parti des avantages de la localisation transfrontalière lors de crises majeures et ainsi, développer une méthodologie concertée afin d'analyser l'effet des mesures prises et leurs impacts sur la santé des citoyens.
  - **les projets visant à trouver des solutions à l'échelle transfrontalière suite aux dramatiques inondations de juillet 2021** :
    - ✓ le projet « **Flood Resilience** » qui permettra de mieux préparer la région transfrontalière dans le futur en étudiant comment les rivières et les ruisseaux réagissent aux fortes précipitations et en appréhendant mieux les paramètres qui contrôlent ou influencent les crues dans des zones géographiques spécifiques ;
    - ✓ le projet « **Marhetak** » qui visera à améliorer les outils de gestion de crise disponibles.

**La Wallonie et les Pays-Bas entendent par ailleurs accorder une attention particulière aux questions liées à la formation professionnelle et à la mobilité dans la zone transfrontalière.**